

PRÉ-INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

INFORMATIONS PRATIQUES / AGENDA

CONCERNE LES NOUVEAUX ÉLÈVES

Les pré-inscriptions s'effectuent du lundi 1^{er} juin au samedi 20 juin, sur rendez-vous au Guichet Mairie.

Vous trouverez les informations à l'adresse suivante :
<https://blagnac.portail-familles.com/blagnac/page/10>

TEST DE FORMATION MUSICALE ET DANSE

- Obligatoire pour tous les nouveaux inscrits ayant déjà une pratique instrumentale.
- Seuls sont dispensés les élèves ayant déménagé et procurant une attestation de niveau d'une école de musique agréée par l'État.
- Pour les dates exactes, se référer au calendrier joint.

RENCONTRES PARENTS / PROFESSEURS

Danse et formation musicale :

- Pour les nouveaux élèves
- Tests de niveaux obligatoires

Instruments/Chant :

- Pour les anciens et les nouveaux élèves
- Attribution des créneaux de cours individuels

LA CONFECTION DES EMPLOIS DU TEMPS

- Les plannings des cours collectifs et individuels sont consultables au Conservatoire ou sur le site internet de la ville de Blagnac à partir du 4 mai. Les résultats aux évaluations, le niveau par discipline, le contrôle continu sont accessibles sur l'extranet de Duonet.
- Formulation de vœux pour les **cours collectifs** effectuée lors de la réinscription ou préinscription.
- Confirmation d'affectation à partir du **8 juillet**. Les familles reçoivent cette confirmation par courrier exclusivement, **aucune confirmation ne sera donnée par téléphone**.
- Une fiche de vœux pour les créneaux individuels de chant et d'instrument sera envoyée avec la confirmation d'inscription, il faudra la rendre à l'administration le **jeudi 3 septembre 2020** au plus tard.
- Confirmation du créneau la **semaine du 7 septembre 2020** lors des rencontres **parents-professeurs** (voir tableaux ci-après).

LOCATION D'INSTRUMENTS

Certains instruments peuvent être loués par le Conservatoire aux élèves :

- Si besoin d'un instrument, l'indiquer sur la fiche de vœux des créneaux individuels.
- Lors de la rencontre parents-professeurs des 7 et 8 septembre, le professeur identifie le besoin (et éventuellement la taille).
- Le professeur transmet la liste des élèves à Marie-Dominique Santoni, en charge de la location des instruments au Conservatoire.
- À partir du 14 septembre, les familles prennent rendez-vous avec Marie-Dominique Santoni pour faire le dossier et retirer l'instrument.

RENCONTRES PARENTS - PROFESSEURS + TESTS FORMATION MUSICALE / DANSE	MERCREDI 9 SEPTEMBRE	JEUDI 10 SEPTEMBRE
Formation musicale	17h - 18h	18h - 19h
Formation danse	18h - 19h	17h - 18h
Piano / Percussions / Orchestres / Ateliers	17h30 - 18h30	
Violon / Alto / Violoncelle / Musique traditionnelle / Chant		18h - 19h
Trompette / Trombone / Clarinette / Flûte traversière / Saxophone		18h30 - 19h30
Piano / Percussions / Orchestres / Ateliers		18h30 - 19h30

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION

du 1 ^{er} au 20 juin	Pré-Inscriptions : sur rendez-vous au Guichet Mairie (En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les démarches pourraient être dématérialisées et les rendez-vous uniquement téléphoniques, les consignes seront consultables sur le site www.mairie-blagnac.fr à la rubrique Culture, Conservatoire)
à partir du 8 juillet	Confirmation d'inscription (+) affectation dans les cours collectifs par courrier
du 17 juillet au 24 août	Fermeture du Conservatoire
24 août	Reprise des inscriptions en fonction des places disponibles restantes
3 septembre	Dernier délai pour envoyer les fiches de vœux des créneaux individuels à : conservatoiremusique@mairieblagnac.fr
9 et 10 septembre	Rencontres parents / professeurs tests de danse et de formation musicale pour les nouveaux élèves
14 septembre	Reprise des cours

Le Conservatoire musique et danse sera fermé du 17 juillet au 24 août.

Les inscriptions reprendront le lundi 24 août, et se feront en fonction des places restantes.

La reprise des cours s'effectuera le lundi 14 septembre 2020.

05 61 71 72 00

guichet.mairie@
mairie-blagnac.fr

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Cadre réservé à l'administration

Identifiant
Familie

Date de
saisie

Saisie par

Pour simplifier vos démarches, les informations contenues dans ce dossier d'inscription et les pièces justificatives fournies sont partagées avec les services municipaux auxquels vous êtes inscrits.

COMPOSITION ACTUELLE DU FOYER

Merci de renseigner les éléments relatifs au foyer de vie de la personne à inscrire.

Pour les parents ne vivant pas dans le même foyer (séparation, divorce...), l'adresse du deuxième parent doit être expressément renseignée.

Si ce dernier souhaite une tarification à son nom (pour tout ou partie des activités) un compte distinct est à ouvrir.

Adresse (à compléter)

Code Postal Ville

Nombre d'enfants à charge Nombre d'enfants en situation d'handicap

Mariés Vie maritale Pacsés Veuf(ve) Séparés Célibataire

Divorcés (existence d'un désaccord entre les parents nécessitant l'application d'un jugement fixant l'exercice de l'autorité parentale et/ou du droit de garde : Oui * Non) ***Si OUI, produire obligatoirement l'extrait du jugement**

RESPONSABLE 1

Civilité

Nom

Prénom

Né(e) le

Tel portable

Tel fixe

Courriel

Employeur

Localisation

RESPONSABLE 2

Civilité

Nom

Prénom

Né(e) le

Tel portable

Tel fixe

Courriel

Adresse du responsable 2 si différente du responsable 1

Code postal Ville

Employeur

Localisation

05 61 71 72 00
 guichet.mairie@
 mairie-blagnac.fr

**Conservatoire Municipal
 De Musique et de Danse**

Cadre réservé à l'administration	
Identifiant familles	
Date et heure de dépôt	
Saisie par	

ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Filles Garçon

(si l'élève est mineur) Etablissement scolaire

Classe ::..... Autorisé(e) à partir seul(e) Oui Non

PRÉ-INSCRIPTIONS et VŒUX (obligatoires) (cocher les activités choisies et compléter les vœux)

Pour connaître les plannings des cours d'éveil, de formation musicale et de danse, veuillez les consulter en ligne sur www.blagnac.fr rubrique Conservatoire ou sur le tableau d'affichage au Conservatoire, **à partir du 4 mai**.

Règles respectées par les enseignants et l'administration pour réaliser les emplois du temps :

- Les retours de vœux sont traités par ordre d'arrivée
- Ceux qui n'auront pas rendu leurs choix à temps ou qui n'auront pas respecté les règles ci-dessous ne seront pas prioritaires sur leurs souhaits d'horaires

Règles à respecter pour la proposition de vos vœux de cours collectifs :

- Proposez au moins **trois choix** par ordre de préférence s'il y a quatre horaires différents ou plus pour le même niveau
- Proposez au moins **deux choix** par ordre de préférence s'il y a deux ou trois horaires différents pour le même niveau.

Pôle Eveil Artistique	<input type="checkbox"/> Eveil artistique MS maternelle <input type="checkbox"/> Eveil artistique GS Maternelle <input type="checkbox"/> Baby Violon GS Maternelle (se référer à la notice) <input type="checkbox"/> Eveil artistique CP	<p style="text-align: center;">Vœux : par ordre de préférence (Se référer au planning)</p> <p>1. Le.....à.....h</p> <p>2. Le.....à.....h</p> <p>3. Le.....à.....h</p>
------------------------------	---	--

Pôle Danse	<p style="text-align: center;">A partir du CE2 : Danse Classique – Danse Contemporaine – Danse Modern'jazz Note : pour les enfants de CE1, inscription en Initiation (cf. planning danse)</p> <p>Possibilité de pratiquer plusieurs disciplines</p> <input type="checkbox"/> Initiation Danse <input type="checkbox"/> Danse Classique <input type="checkbox"/> Danse Contemporaine <input type="checkbox"/> Danse Modern'jazz	<p style="text-align: center;">Vœux : par ordre de préférence (Se référer au planning)</p> <p>1. Le.....à.....h</p> <p>2. Le.....à.....h</p> <p>3. Le.....à.....h</p>
-------------------	---	--

CYCLE VOIX

De 7 à 15 ans Atelier jeune chanteur + Chœur **OBLIGATOIRE**

A partir de 16 ans Cours Individuel + Chœur **OBLIGATOIRE**

ATELIER GRUPPETTO (se référer à la notice)

Enfant débutant scolarisé en CE1 ou CE2 (piano, guitare, alto, violon)

Choix de l'instrument (par ordre de préférence) : -1

Indiquer au moins 2 choix. -2

-3

INFORMATION CYCLE INSTRUMENTAL

- La formation musicale est obligatoire pour la pratique d'un instrument
- Pour les enfants de CE1 inscription en niveau FM Initiation + choix d'instrument à noter ci-dessous
- A partir du CE2, inscription dans les niveaux de FM 1.1, 1.2 etc. (test d'entrée prévu si l'élève a déjà une pratique, se référer à la notice) + choix d'instrument à noter ci-dessous

Pôle Musique

Violon, Alto,
Violoncelle,
Contrebasse,
Clarinete,
Trompette,
Trombone,
Flûte
traversière,
Saxophone,
Piano,
Percussion,
Guitare,
Harpe,
Chant

CYCLE INSTRUMENTAL (FM Obligatoire + Pratique collective à partir de la 3^{ème} année)

Pré-Inscription	Niveau
Choisir 3 disciplines par ordre de préférence dans la liste ci-dessus. Les attributions se feront en fonction des places disponibles	Débutant ou nombre d'années de pratique
1 ^{er} choix :
2 ^{ème} choix :
3 ^{ème} choix :
Vœux (OBLIGATOIRE) pour les cours de Formation Musicale (FM) : par ordre de préférence (Se référer au planning)	
1. Le.....à.....h	
2. Le.....à.....h	
3. Le.....à.....h	
Liste des instruments en location : Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Clarinete, Trompette, Flûte traversière, Saxophone, Guitare.	
Je souhaite louer un instrument :	

DISCIPLINES COLLECTIVES

OBLIGATOIRES dès la 3^{ème} année de pratique instrumentale (se référer aux recommandations du professeur d'instrument, les niveaux requis sont indiqués sur le planning)

Egalement accessibles à tous sans suivre de cursus instrumental, sous réserve des places disponibles.

Orchestre Junior
 Orchestre Harmonie
 Orchestre Symphonique
Instrument pratiqué :
.....

Chœur enfant (7 - 11 ans)
 Chœur Ado (12 ans et plus)
 Chœur Adulte (+ Atelier vocal facultatif)
 Ensemble instrumental
Instrument pratiqué :
.....

Ensemble traditionnel
 Ensemble Musette
 Atelier Improvisation
Instrument pratiqué :
.....

L'INSCRIPTION EST DEFINITIVE À PARTIR DU 30 SEPTEMBRE 2020

PLANNINGS A DISPOSITION A L'ACCUEIL DU CONSERVATOIRE ET SUR www.blagnac.fr

rubrique « Conservatoire »